



COMMUNE DE TRAMELAN

SERVICES TECHNIQUES
RUE DE LA PROMENADE 3
2720 TRAMELAN
T 032 486 99 50
F 032 486 99 82



PLAN DE QUARTIER "CAMPING"
ZPD 3 AU PZ DU PAL 2009 / ZPS C AU PZ DU PAL 2015
PLAN DE QUARTIER (PQ)
ECHELLE 1:1'000

N° PLAN	REF.	PROJET	DESSIN	CONTRÔLE
1747-01				
DATE	REF.	PROJET	DESSIN	CONTRÔLE
25.06.2015		YR	MZ	YR

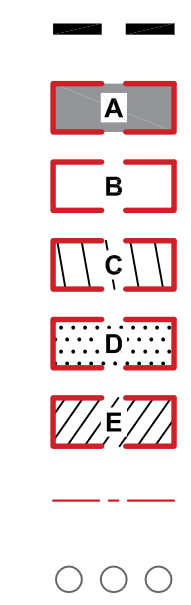
DOSSIER: 2563-150

Plan de Quartier actuel



LÉGENDE :

- Périmètre du PQ
- Secteur destiné aux constructions, aux installations nécessaires à l'exploitation et aux places de parc pour le personnel d'exploitation
- Secteur destiné aux places de résidence
- Secteur destiné aux places de passage
- Accès / stationnement / manoeuvres (usage commun UP 17 - camping)
- Secteur destiné aux espaces de détente, de jeux et de rencontre
- Alignement selon art. 90^e LC
- Allée / hale protégée



INDICATIONS RELATIVES À L'APPROBATION

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL 20. 01. 2015

CONSETEMENT DU PROPRIÉTAIRE FONCIER DE LA PARCELLE N° 1090

COMMUNE MUNICIPALE DE TRAMELAN

MONSIEUR LE MAIRE

LE CHANCELIER

PUBLICATION DANS LA FEUILLE OFFICIELLE D'AVIS DU DISTRICT DE COURTELARY 22-23. 01. 2015

DÉPÔT PUBLIC DU 23. 01 AU 23. 02. 2015

OPPOSITION LIQUIDÉE : 0

OPPOSITION NON LIQUIDÉE : 0

RÉSERVE DE DROIT : 0

ARRÊTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL, TRAMELAN, LE 03. 03. 2015

AU NOM DE LA COMMUNE MUNICIPALE DE TRAMELAN

MONSIEUR LE MAIRE

LE CHANCELIER

LE CHANCELIER SOUSSIGNÉ CERTIFIE L'EXACTITUDE DES INDICATIONS CI-DESSUS :

LE CHANCELIER, TRAMELAN LE 26.06.2015

APPROUVÉ PAR L'OFFICE DES AFFAIRES COMMUNALES ET DE L'ORGANISATION DU TERRITOIRE (OACOT)

17 MARS 2017

M. Schwaninger



LIMITE DE FORÊT FAISANT FOI APPROUVÉE PAR L'OFFICE DES FORÊTS DU CANTON DE BERNE (OFFOR)

Plan de Quartier modificatif



LÉGENDE :

A titre prescriptif:

- Périmètre du PQ
 - Secteur destiné aux constructions, aux installations nécessaires à l'exploitation et aux places de parc pour le personnel d'exploitation
 - Secteur destiné aux places de résidence
 - Secteur destiné aux places de passage
 - Accès / stationnement / manoeuvres (usage commun UP 17 - camping)
 - Secteur destiné aux espaces de détente, de jeux et de rencontre
 - Alignement selon art. 90^e LC
 - Limite de forêt faisant foi selon art. 10, alinéa 2 LFo
 - Allée d'arbres protégée
 - Hale protégée / à revitaliser
 - Périmètre d'évolution
- A titre indicatif:
- Démolition
 - Limite de forêt dense

